



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 116968

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le projet d'accès direct aux dermatologues dans le cadre du dépistage précoce des cancers de la peau, et notamment du mélanome. Selon les informations qu'elle a obtenues, cet accès direct avait reçu l'assentiment d'une majorité de praticiens. Il semblerait qu'à ce jour il veuille revenir sur cette décision, ce qui n'est pas sans préoccuper les dermatologues. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière. Elle le remercie de la réponse qu'il voudra bien lui apporter.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116968

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 988